



## DIRECTION EVENEMENTIEL, VIE ASSOCIATIVE ET QUARTIERS

Organisateur :	Malek REZGUI Hannan LOURAOU	Rédacteur : Hannan LOURAOU
Service :	Vie des quartiers	Elu référent Orgemont: Malek REZGUI
Thème :	COMITE DE QUARTIER	

Lieu :	Maison de quartier Orgemont
Date :	Mardi 13 octobre 2020
Présent(s) :	<p><u>Les membres du comité de quartier</u> : Mme LAGAIN, Mme GAGNE, Mme VIDAL, M. AUBRY, M. ADJAL, M. DIMENT, M. LORIOT, M. DELOUHANS, M. ALLIEN,</p> <p><u>Autres élus présents</u> : Mme CHAILLOUX, M. GABOULEAUD, M. PERICAT, M. REZGUI</p> <p><u>Agent service ville</u> : H.LOURAOU : Directrice MQ Orgemont, S. HADDOUYAT: Chef de projet GUSP</p>
Excusé(s) :	<u>Les membres du comité de quartier excusés</u> : Mme ELISSEEV, Mme NOGUIER, Mme GONCALVES, Mme REZGUI, M. DUFFEZ, M. VIDAL
Ordre du jour :	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Préambule : Présentation des membres du comité de quartier et des nouvelles missions de Mr PERICAT en tant qu' élu référent de la coordination des quartiers</li><li>▪ Nomination du représentant du comité de quartier sur la commission Fibre</li><li>▪ Suivi d'informations sur le projet éco-pâturage d'AB-H, date et souhaits de participer au projet</li><li>▪ Fixer une date pour une visite des préveneurs, rue Clos des moines, aux abords du collège</li><li>▪ Divers</li></ul>

### COMPTE-RENDU :

#### **En préambule : Présentation des membres du comité de quartier et présentation des nouvelles missions de M. Xavier PERICAT, en charge de la coordination des quartiers, validation du précédent compte-rendu :**

Tour de table et présentation des membres du comité de quartier.

Présentation des nouvelles fonctions de M. PERICAT, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, élu en charge du cadre de vie (voirie, espaces verts, aspects de propreté, des marchés publics, l'ensemble de la coordination des quartiers). M. PERICAT, rappelle que l' élu référent du quartier Orgemont, M. REZGUI, est au pilotage à l'échelle du quartier, mais qu'il reste disponible en fonction des sujets à l'ordre du jour, ou ayant attrait à sa délégation. L'ensemble des comptes rendus sont transmis.

Validation du précédent compte-rendu, avec une rectification sur le point 5, « les ralentisseurs rue des Clos des Moines » et non rue Lemoine, ce sont également deux sujets différents avec le collège.

#### **1/ Point sur les travaux effectués sur le rond-point côté grand frais (suivi du marquage au sol demandé au département, permettant de définir les voies de circulation, aménagement du rond-point et point sur la circulation ...)**

La municipalité a sollicité le conseil départemental pour des aménagements, le traçage au sol, la terre végétalisée a été livrée, l'arrosage automatique a également été mis en place, il reste à travailler sur l'aménagement paysager du rond-point. Présentation du plan par M. PERICAT et diffusion de photos explicatives, prises par M. ADJAL puis rappel de certains éléments importants concernant le plan du DCE du projet :

- Coût total, 1.5 million d'euros (traçage du projet), avec une participation de la ville 450 000 euros (prise en charge de l'aspect environnement paysager pas pris en charge par le conseil départemental).
- Création d'un rond-point giratoire
- Reprise des trottoirs et du gabarit des voies, l'élargissement et la sécurisation des trottoirs par des bordures hautes
- Création d'un carrefour à feux au niveau du grand frais pour sécuriser les accès et la bretelle sortie A15
- Sécurisation entrées et sorties de la RD311 et A15
- La création de passages piétons et élargissement des oreilles au niveau du carrefour giratoire, afin d'éviter le stationnement et permettre aux véhicules de s'avancer pour une meilleure visibilité.
- La création d'espaces paysagers avec aménagement et végétalisation, intervention de la ville à ce niveau
- Mise en place également d'un espace partagé piéton-cycle, avec une Indication d'espace partagé pour les cycles, sur la partie droite en montant sur l'axe, avec un marquage cycle sécurisé par des barrières qui permet de longer l'ancien site DHOLLANDIA et qui se poursuit tout le long du rond-point, avec pour objectif de sécuriser et rattraper les pistes cyclables avec une liaison douce pour raccrocher le quartier au reste d'Orgemont.

Présentation de documents d'aménagement avec des propositions colorées émanant des services ville, avec des palettes végétales avec des arbustes et des bulbes (avec fleurissement tout au long de l'année), afin de permettre aux membres du comité de quartier de participer au choix de la végétation. Seule contrainte, la visibilité afin de veiller à la sécurité de tous. Cet aménagement concernera le rond-point et pentagones. Rappel de l'importance de l'aménagement de cet endroit, car cela peut représenter une entrée de ville pour les personnes qui arrivent. Une proposition sera faite par les espaces verts. M. GABOULEAUD, propose de mettre des vivaces quatre saisons.

Rappel des derniers échanges du précédent comité de quartier, concernant l'aspect aménagement, il était question de panneau d'information et autres aménagement pour embellir cet espace (illuminations ...). M. PERICAT, propose d'y réfléchir dans un second temps de travail et d'échange sur la signalisation horizontale et verticale, qui n'est toujours pas achevée, avec pourquoi pas la mise en place d'un panneau entrée de ville avec 3 fleurs à la sortie de l'A15.

Question Mme VIDAL : *« la synchronisation des feux tricolores devant le magasin grand Frais, il y a un problème de régulation des feux tricolores, de l'avenue Stalingrad et de la sortie autoroute A15 et sortie du parking grand frais. Lorsque le feu est au vert, il l'est aussi à la sortie du parking Grand frais, ce qui peut provoquer des accidents ».*

Réponse de M. PERICAT : *Nous avons fait le choix d'avoir un carrefour avec deux cadences de feu, pour les deux sens, la cadence à quatre cycles est compliquée sur ce carrefour. En fonction du cadencement nous risquons d'avoir un temps d'attente trop important si nous faisons le choix d'avoir un feu sur la sortie Grand Frais, en terme de stockage et de temps d'attente sur la rue Stalingrad et la sortie A15, pourraient se retrouver engorgées. Il va falloir réfléchir sur ce point en demandant au service de la voirie d'étudier le cadencement des feux sur quatre positions afin de voir si c'est possible que le lorsque le feu est vert, qu'il ne soit vert que pour Grand Frais et de savoir combien de véhicules peuvent passer. Si le résultat est probant, nous demanderons une autorisation à la DERIF, puisque la sortie de l'A15 dépend d'eux afin de savoir s'ils sont d'accord pour un possible re-cadencement du feu et nous reviendrons vers vous.*

M. ADJAL propose de faire participer les membres qui le souhaitent du CQ à cette réflexion.

Question de M. LORIOT : *Pourquoi, la bande large entre le feu pour accéder à l'A15 et le rond-point et la sortie est complètement bétonnée, alors qu'avant il y avait plus de végétalisation ?*

Réponse de M. PERICAT : *Effectivement c'est une bande très large, avec de la végétalisation en fin de bande, C'est par rapport aux préconisations du conseil départemental sur de la visibilité des véhicules entrants et*

*sortants, il pourrait y avoir une végétalisation plus importante, le souci c'est que c'est une portion du pont avec peu de profondeur ... il y a possibilité de rajouter des pots de fleurs, mais qui peuvent aussi compliquer la visibilité.*

*Question de M. DELOUHANS: Cela fait plusieurs années, trois mandatures que l'on demande des illuminations de Noël / sapin, sur cette partie du quartier, est-ce qu'il est possible de prévoir quelque chose au moment des fêtes afin que les personnes qui rentrent sur Argenteuil ou passent par-là puissent les voir et savoir que c'est Noël, on a le sentiment d'être coupé de la ville, alors qu'il y a des milliers de personnes qui passent par là.*

*Réponse de M. REZGUI : Nous allons porter la plus grande attention sur votre demande, cependant nous ne pouvons pas encombrer visuellement la sortie de l'autoroute cela pourrait détourner l'attention des conducteurs et devenir une zone accidentogène, après ou avant c'est possible.*

*Réponse de M. PERICAT : La situation est pareille au Val Notre dame, c'est le problème des quartiers aux extrémités, au-delà de l'aspect financier, nous pouvons étudier la question, l'idée est intéressante et cela permettra de mettre en évidence l'aménagement qui vient d'être fait, nous allons y réfléchir à travers des décorations végétales par exemple ...*

*Question de Mme CHAILLOUX : Pour la suite qui va entretenir, qui va arroser, qui va payer l'entretien pour tout ça ?*

*Réponse de M. PERICAT : La ville, le département s'était engagé et est toujours engagé sur l'aspect routier des choses, le reste revient à la charge de la ville.*

*Question de M. DELHOUANS : Est-ce qu'il est possible d'avoir un panneau d'information et d'orientation vers les différents endroits de la ville, lorsque l'on arrive de la route d'Enghien sur en aval du rond-point ?*

*Réponse de M. PERICAT : Le panneau existe mais il est un peu loin, nous pouvons demander un panneau de signalisation horizontale en blanc, en quittant le carrefour Brel/Maully, afin que les gens puissent se mettre sur le bon rail et éviter les changements de voies de dernière minute pour entrer sur l'A15.*

*Question M. ADJAL : Il y a des problèmes sur le rond-point car les gens ne s'engagent pas correctement, nous avons demandé de mettre des pointillés sur le rond-point, afin de permettre un marquage au sol pour éviter les accidents.*

*Réponse de M. PERICAT : Un rond-point est concentrique, son utilisation dépend des règles du code de la route, il faut s'assurer qu'il y ait bien un gabarit de deux voies pour accueillir les véhicules.*

*Question de M. LORIOT : La bande blanche de 60 centimètres au moins rétrécit la largeur de la chaussée, pourquoi est-elle aussi éloignée ?*

*Réponse de M. PERICAT : C'est pour définir un axe et permettre aux gens de circuler. C'est également prévu pour un franchissement en cas de difficulté, donc de pouvoir se dégager en cas de problème, mais aussi pour permettre la sécurité des services des espaces en temps d'intervention. Cela nous permet d'avoir une circulation apaisée. Nous allons prendre en compte toutes les remarques, dans un premier temps nous allons travailler sur la végétalisation du rond-point.*

*Intervention de M. GABOULEAUD : Sur le rond-point, il y a un flot de véhicules très important, avec beaucoup de passage, il est important d'absorber ce flot via un ou plusieurs marquages au sol.*

*Question : Est-ce qu'il est possible de mettre en place un panneau d'affichage numérique au niveau du rond-point ?*

*Réponse de M. PERICAT: Il y en a déjà un devant la maison de quartier, sur la ville nous nous sommes limités à six, après c'est possible, la question c'est, est-ce qu'il faut du mobilier urbain partout. J'ai entendu la demande de signalisation de qualité, après il est plus intéressant de faire quelque chose d'épuré et qualitatif. Nous allons retenir la remarque et solliciter au titre des auditions budgétaires, voir si l'année prochaine nous pourrions rajouter des panneaux sur la ville et dans quelle mesure nous pourrions les doubler.*

*Question de M. GABOULEAUD : Qu'est-ce qu'il est envisagé pour une continuité en terme de liaison douce pour les vélos sur la route d'Enghien ?*

*Réponse de M. PERICAT : Sur la route d'Enghien, le plan vélo pourra le déterminer en fonction des gabarits de rue, lorsqu'il sera terminé, il devra permettre la possibilité de circuler d'Est en Ouest et du Nord au Sud et rejoindre les principaux espaces verts et avoir une vraie coulée verte.*

## **2/ Nomination du représentant du comité de quartier sur la commission Fibre**

Une commission fibre a été créée, afin de travailler sur les différentes problématiques en lien avec les différents fournisseurs d'accès internet, notamment SFR, mais aussi agir sur le problème des armoires relais non sécurisées, ouvertes et souvent dégradées. L'objectif de cette nomination, est qu'un membre du comité de quartier puisse représenter le quartier et plus globalement les habitants au sein de cette commission et être relais des différents problèmes, échanges et travaux sur le comité de quartier et inversement. La personne devra connaître un minimum le sujet de la « fibre » et avoir une envie de s'investir. Son rôle est d'être expert d'usage, représentant des habitants, de manière à ce qu'il y ait des habitants et pas que des élus, des services ou des techniciens.

Après un échange entre les membres, monsieur Gilles Lorient accepte que l'on transmette ses coordonnées au référent chargé de suivre la commission fibre ainsi qu'aux membres du comité de quartier afin qu'ils puissent le contacter pour la transmission d'information.

## **3/ Suivi d'informations sur le projet éco-pâturage d'AB-H, date et souhaits de participer au projet**

Une réunion de présentation du projet est prévue le 15/10/20 à 10 heures à la maison de quartier. Cette réunion s'adresse aux personnes qui souhaitent s'investir dans le projet et participer à la phase de réflexion. Pour rappel, ce projet d'éco pâturage est mis en place par le bailleur AB-Habitat, au sein du parc de la cité Joliot Curie et à l'identique de ce qui est proposé sur la cité Champagne, quartier des Coteaux. L'objectif est de mettre en place une action écologique d'éco-pâturage via l'installation de moutons de Ouessant en mars pour une période de six mois, jusqu'à la transhumance, dans l'enclos toujours existant de l'ancien emplacement de l'espace paysager du centre de loisirs l'Orange Bleue. Il est également prévu de travailler par la suite, en termes de perspectives, sur un jardin partagé. Une association sera chargée d'accompagner le projet par le biais d'un suivi hebdomadaire, en lien avec un ou plusieurs référents habitants sur le projet.

Intervention de M. GABOULEAUD : *L'idée est intéressante et peut associer des gens du quartier, est-ce qu'il est possible dans un premier temps d'avoir un retour des habitants de la cité Champagne ? Dans un second temps, est-ce que les écoles du quartier vont être associées au projet, les enfants peuvent en être bénéficiaires.*

Réponse de la directrice de la maison de quartier et du chargé GUSP : *La maison de quartier a amorcé une dynamique autour d'un projet jardin partagé, sur une petite parcelle à côté de la structure, celui-ci est géré par un groupe de bénévoles et un agent de la maison de quartier. Ces derniers vont être associés au projet ainsi qu'un ensemble d'acteurs du quartier (écoles, centres de loisirs, service jeunesse, associations ...), ils sont d'ailleurs tous invités à la réunion. Ce projet devra être participatif et partagé, c'est une expérimentation, des étapes de sensibilisation seront prévues au travers d'animations, il a trait au cadre de vie, à la dimension collective, le comité de quartier a toute sa place dans ce projet.*

M. GABOULEAUD est intéressé par le projet et souhaite participer à la réunion. Un compte-rendu sera réalisé et transmis aux membres du comité de quartier qui le souhaiteront. Pour les prochaines réunions, nous demanderons à ce qu'elles se tiennent sur des horaires en fin de journée afin de permettre la participation de tous.

## **4/ Fixer une date pour une visite des préveneurs, rue Clos des moines et aux abords du collège**

Une réunion avec de nombreux riverains de la rue Clos des moines, a été réalisée récemment, il a été convenu un certain nombre d'aménagements, suite à des incivilités, notamment la pose de chicane pour réduire la vitesse, de potelets pour empêcher le stationnement sauvage, création de passages protégés, installation de stops. La ville a pris des engagements en ce qui concerne le traitement du parking, en termes d'éclairage et de vidéo surveillance. Il a été également, envisagé la possibilité de fermer potentiellement l'espace parking la nuit pour éviter le stockage de véhicules et les comportements abusifs.

Intervention de M. ADJAL qui précise qu'en lien avec la réflexion sur le parking qu'il n'y a pas de place PMR sur le parking,

Réponse de M. PERICAT : *une place dans la rue Clos des moines, en contrebas, va être supprimée, car pas utilisée, il est donc possible d'en créer une autre à la place.*

Pour ce qui concerne la rue de Maully, devant le collège, M. ADJAL rappelle que les préveneurs et le comité de quartier avaient demandé à ce qu'un aménagement dissuasif, type ralentisseur, soit mis en place, afin d'éviter un accident. Il rappelle qu'il y a 500 enfants scolarisés sur cet établissement et que les enfants chahutent souvent aux abords de la route. Il existe un dos d'âne, mais il est inefficace, les voitures passent souvent à vive allure. Les préveneurs avaient sollicité la mise en place d'un stop sur la rue de Maully à l'angle de la rue d'Arras afin de casser la vitesse.

Il est aussi question de stationnement gênant au niveau du collège, des actions de sensibilisation par le biais des parents d'élèves, ou la mise en place de panneaux d'interdiction de stationnement efficaces.

M. Delhouans, évoque une autre problématique de circulation sur le même secteur, l'élu de quartier, M. REZGUI, propose une visite in situ rue de Maully avec les personnes qui le souhaitent afin de trouver des solutions optimales d'aménagement qui conviennent à tous. M. ADJAL, précise que tout le monde peut participer et que ce n'est pas un groupe fermé.

La prochaine visite des préveneurs est fixée au jeudi 05 novembre à 13h30, en amont de la prochaine réunion de quartier afin de permettre un retour en grand groupe. Départ comme à l'habitude, devant la maison de quartier.

## Divers

### ➤ Intervention de Mr ADJAL :

- Renouvellement de la demande d'installation d'une boîte aux lettres aux abords de la maison de quartier, les membres du comité de quartier demandent à la ville de relancer la poste afin qu'elle respecte son engagement.

Réponse de Mr Péricat : il est compliqué de faire respecter ses engagements à la poste, c'est un problème récurrent sur la ville, avec une gestion déplorable. Une relance va être faite, sous réserve et sans engagement car la ville n'est pas décisionnaire.

### ➤ Intervention de Mme LAGAIN :

- Elle rappelle que le comité de quartier fait suite à la réunification des deux comités de quartier, ce qui oblige les habitants qui résident sur le côté Ouest à se déplacer à l'Est du quartier, chose pas simple pour ceux qui ont des problèmes de déplacement. Elle insiste également sur le fait que dans les points à l'ordre du jour aucun n'est en lien avec le côté Ouest du quartier.

Réponse de Mr Péricat : Il rappelle qu'historiquement le choix a été fait de positionner la maison de quartier sur cette partie du territoire afin de le raccrocher à la ville, mais surtout, répondre aux besoins plus importants en terme de service public des administrés. Il précise que les quartiers sont vastes et que l'on ne pourra pas satisfaire tout le monde.

- Problème de place handicapé à côté de la maison de quartier, la seule place est constamment utilisée par la même voiture sans carte « handicapé ».

Réponse de Mr Péricat : *Il y a 3 « places handicapés » à moins de 150 mètres de la maison de quartier, exemple sur la rue Yves Farge.*

- Le plan de circulation a été modifié sur le quartier, ce qui oblige les automobilistes à passer devant le collège Sainte Geneviève, des incivilités sont souvent faites sur la rue de Plante, rue de Gode ... problème de visibilité et de vitesse sur une rue très sinueuse avec très peu de passages de la police municipale.

Réponse de Mr Péricat : *Des réunions seront prévus rue de Plantes pour échanger avec les riverains afin de traiter les problèmes au travers de l'amélioration du plan de circulation.*

- Suite à un échange rapide sur le projet d'annexe de la maison de quartier et l'importance du sujet, il est à noter qu'il faudra mettre en point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de quartier, un point de présentation de ce projet. S'en suit un échange sur l'école, Mme CHAILLOUX évoque la surpopulation de certaines classes et que ce projet pourrait venir au détriment des enfants. Elle rajoute

qu'elle ne s'oppose au projet, qu'il y a des besoins réels auprès des habitants mais pas à cet endroit-là et qu'un site plus adéquat est disponible pour accueillir ce projet.

Réponse de M. PERICAT : *Ce point fera l'objet d'un échange sur un prochain comité de quartier, à la charge de l'élu de quartier, d'organiser ces réunions avec des propositions émanant des membres sur le contenu.*

Pour clôturer la réunion, M. REZGUI, rappelle au travers de l'intervention de certains membres, que les réunions du comité doivent être limitées dans le temps afin de ne pas démotiver la participation de certains membres. Il rappelle également que lorsqu'un ordre du jour est fixé, il faut s'y tenir. Les sujets de fond doivent être échangés sur des points à l'ordre du jour et non en divers. Les sujets abordés sur le point divers doivent être rapides et n'appellent pas à des échanges longs.

## **PROCHAINE REUNION :**

**Fixée le Mardi 24 octobre 2020 à 19 heures à la maison de quartier Orgemont.**